

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
en date du VENDREDI 2 MARS 2012

Date de convocation : 21 Février 2012

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, POIRIER Christophe, BOURREAU Jean-Christophe, Mme RIVOL Fabienne, MM. BONSERGENT Damien, LAFFONT Arnaud, LÉBOUCHER Jean-Marie, Mmes DESLIS Laurence, BENOIST Claire & RAYNAUD Magali
Formant la majorité des membres en exercice

Absente & excusée : Mme BOULARD Christelle

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Damien BONSERGENT, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Approbation du compte administratif 2011 : service assainissement et commune
- * Vote du Budget 2012 : service assainissement et commune
- * Vote des subventions 2012 aux cantines scolaires
- * Avenant à la convention ACTES
- * Affaires diverses

1/ Approbation du Compte Administratif 2011

Un tableau récapitulatif de l'exercice 2011 du service assainissement et de la commune est remis à chaque élu ; Réuni sous la présidence de M. Mauboussin, 1^{er} adjoint, le compte administratif 2011 est présenté aux élus, lequel peut se résumer ainsi :

- service assainissement	
En section d'exploitation :	excédent de 15 558.12 €
En section d'investissement :	excédent de 14 945.39 €
- commune	
En section d'exploitation :	excédent de 92 781.25 €
En section d'investissement :	déficit de 9 682.00 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité. Tous l'ont signé

2/ Vote du Budget 2012

Monsieur le Maire présente le budget du service assainissement pour l'exercice 2012

En section d'exploitation :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 30 872 €

Et

En section d'investissement :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 20 515 €

Le budget est adopté à l'unanimité. Tous l'ont signé

Monsieur le Maire présente ensuite une proposition de budget pour la commune ; les principaux investissements sont :

- Changement de l'horloge de l'église, de la porte d'entrée de la salle
- Acquisition d'un défibrillateur, d'un broyeur à végétaux, d'un sèche-linge, mobilier urbain, lampadaire solaire
- Réfection de la toiture du préau – place de la Mairie
- Travaux de voirie : aménagement place de l'Europe, aménagement de la rue creuse
- Réfection de l'ancienne mairie en 2 logements

En section d'investissement :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 204 332 €

Et

En section d'exploitation :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 471 539 €

Ce budget est proposé avec le maintien des mêmes taux des taxes locales ; le CM décide de maintenir ces taux pour 2012.

Le budget est adopté à l'unanimité. Tous l'ont signé.

Tarifs de la redevance assainissement 2012 : sur proposition de M. le Maire, le CM, à l'unanimité, décide d'augmenter de 2% les tarifs de la redevance assainissement ainsi que suit :

- abonnement : 16.27 € HT
- Consommation : 0.61 € HT / M3

Un diaporama de l'évolution des structures financières de 2001 à 2011 est présenté par M. Leboucher Jean-Marie présentant l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement, d'investissement, la capacité d'autofinancement, le fond de roulement et la trésorerie de la commune.

3/ Subventions 2012 allouées aux cantines de Lavardin et La quinte

Sur proposition de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes:

ORGANISMES	MONTANT ALLOUE
Cantine scolaire de Lavardin	8.000 €
Cantine scolaire de La Quinte	8.000 €
Chemin des Arts : projet scolaire*	250 €

- Concert à Vivoin pour les enfants de Lavardin et La Quinte le 31 mai 2012 à 10h- subvention des communes pour aucune participation financière des familles.

4/ Avenant à la convention ACTES

Vu la délibération du 16 octobre 2009 autorisant la commune à adhérer à la démarche du Conseil Général pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité,

Vu la mise en place de l'application ACTES BUDGETAIRES,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal demande la mise en place de l'application de dématérialisation des Actes Budgétaires et autorise le Maire à signer l'avenant à la convention entre le Représentant de l'Etat et la commune de Lavardin signée le 5 novembre 2009

5/ Affaires diverses

Prochains rendez-vous : Compte tenu de l'indisponibilité de plusieurs élus, le conseil municipal du 6 juillet est avancé au jeudi 5 juillet à 19h

Réunion publique le vendredi 14 septembre à 18h30 à la salle polyvalente

Commission salle + commission finances : réunion le vendredi 23 mars à partir de 17h

Présentation des nouvelles règles d'utilisation de la salle + étude des dossiers de demande de subvention 2012

Panneaux d'affichage : suite à la remarque de plusieurs élus, M. le Maire a rencontré le propriétaire du camion pizzas ; il lui a été demandé de retirer ses panneaux publicitaires installés dans les parterres de fleurs, rue des étangs.

Tour de table des Elus :

C. Poirier informe que le rotovator a été passé sur les parcelles nécessaires à la création du refuge à papillons ; dépense prise en charge par M. Hénaff.

C. Benoist remet à chaque élu un relevé de la pluviométrie réalisé par elle-même, Christophe Poirier, Michel Leguy et Georges Chevallier. Une synthèse de ces relevés sera insérée dans le prochain bulletin communal.

JC Bourreau informe les élus que le sèche-linge de l'école est hors d'usage. Des crédits sont alloués sur l'opération école.

F. Rivol demande que soit noté le n° de téléphone de la 4C sur les prochains bulletins communaux.

M Raynaud : demande si un devis a été réalisé pour la création d'un préau à l'école. Ces travaux ne sont pas inscrits pour 2012 ; des devis seront demandés courant 2012 pour le budget 2013.

A. Laffont : suite au vote du budget, souhaite que la réalisation de la toiture du préau et l'aménagement en mobilier urbain soit réalisé au plus tôt.

Séance levée à 21 H 45.